

Guérir de l'hépatite C

Votre guide
du parcours de soins



Introduction

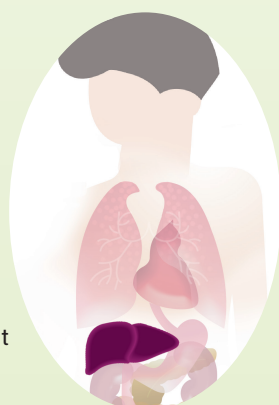
Le foie est l'organe le plus volumineux du corps humain. Il est situé dans la partie supérieure droite de l'abdomen. Véritable usine digestive et de recyclage, il dégrade les substances toxiques pour l'organisme (alcool, médicaments, drogues), il régule le taux de sucre dans le sang et joue un rôle primordial sur le plan immunitaire. Ses fonctions sont multiples, le foie est un organe indispensable au corps humain.

Le foie peut être infecté par le virus de l'hépatite C (VHC) qui va progressivement altérer ses fonctions si l'infection n'est pas traitée rapidement.

En France, chaque année, environ 3000 à 5000 personnes sont nouvellement infectées par le virus de l'hépatite C. Parmi elles, de nombreuses personnes ignorent leur infection.

La transmission se fait majoritairement par voie sanguine, et plus rarement par voie sexuelle. Dans 30% des cas, le mode de contamination n'est pas identifié. Afin de prévenir la transmission, il est essentiel de connaître son statut sérologique et donc d'effectuer un test de dépistage. Les traitements permettent d'éliminer le virus. La guérison virologique est alors établie.

> Aujourd'hui les traitements (comprimés) sont bien plus courts qu'auparavant (8 à 12 semaines), bien supportés et très efficaces !



Le dépistage du VHC

→ Qui est concerné ?

Certaines situations ou pratiques sont plus à risque de transmission que d'autres, et certaines conditions peuvent aggraver la maladie.

C'est le cas lors d'**usage de drogues** par voie injectable ou nasale ; lors de **relations sexuelles sans préservatif** avec risque de saignement (fist fucking, utilisation de sextoys, rapports traumatiques etc.) ; suite à un **tatouage**, un **piercing** ou de **l'acupuncture**.

Toutefois, il est recommandé de se faire dépister au moins une fois dans sa vie.

Les personnes présentant des comorbidités liées à une autre infection (hépatite B, VIH, etc.), un diabète, une obésité, un surpoids, une alimentation déséquilibrée ou une consommation excessive d'alcool, ont un risque accru de développer des maladies du foie. Une infection au VHC peut alors évoluer plus rapidement vers une cirrhose. En dehors des problèmes hépatiques, ce virus peut être à l'origine de lésions d'autres organes et entraîner par exemple une insuffisance rénale.

> Connaître les risques encourus ainsi que son statut sérologique permet d'éviter une contamination et une transmission du VHC. En cas de prise de risques répétée, un dépistage tous les 3 à 6 mois est recommandé.

→ Pourquoi se faire dépister ?

L'hépatite C n'est plus synonyme de maladie chronique et invalidante. Les traitements actuels permettent de guérir complètement lorsqu'elle est prise en charge rapidement.

Connaître son statut sérologique permet d'éviter des maladies graves du foie comme la cirrhose ou le cancer, d'être acteur de sa santé, de se rassurer et de protéger les autres.

Le temps du dépistage est aussi un moment pour parler des différents facteurs de risque (consommation de produits, pratiques sexuelles etc.) que ce soit auprès des professionnels de santé ou des associations. C'est aussi un temps pour parler des autres hépatites virales (A, B, D, E), des infections sexuellement transmissibles comme le VIH, la syphilis, les chlamydias, ou la gonorrhée.

> Aujourd'hui, il n'existe pas de vaccin contre l'hépatite C au contraire des hépatites A et B qui peuvent être évitées grâce à la vaccination.

→ Comment se faire dépister ?

Il existe plusieurs possibilités :

En se rendant dans un CeGGID (Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic) ou un laboratoire d'analyses médicales : grâce à une simple prise de sang, un test sérologique gratuit est réalisé pour détecter la présence d'anticorps dans l'organisme.

Le CeGGID et les associations habilitées réalisent aussi le TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique). C'est un test rapide et fiable : avec une goutte de sang prélevée sur le bout du doigt, un résultat est obtenu en 15 minutes. Si le test est positif, une prise de sang est nécessaire pour confirmer le résultat.

Ce test permet la recherche des anticorps anti-VHC. Ils apparaissent dans l'organisme entre 1 à 3 mois. Un test négatif (pas d'anticorps) assure qu'il n'y a pas d'infection, si le risque encouru date de plus de 3 mois.

→ Qu'est-ce qu'un anticorps ?

C'est la substance de défense produite par l'organisme qui va cibler et reconnaître l'agent responsable d'une infection. Dans le cas de l'hépatite C, sa présence n'est pas synonyme de guérison spontanée.



Votre test est positif ? Pas de panique !

Avant de prescrire un traitement, il convient de mesurer la **charge virale du VHC**, c'est-à-dire la quantité de virus dans l'organisme. Cette mesure permet de savoir si l'on est encore infecté ou non. Dans 30% des cas, à l'issue de l'examen, la charge virale peut être **indétectable**, l'organisme a éliminé de lui-même le virus. Cependant dans les 70 % des cas restants, la maladie évolue vers un état chronique ; un traitement est alors nécessaire.

En même temps que le diagnostic, un bilan va être effectué recherchant et évaluant les comorbidités. Un bilan de sévérité de l'atteinte hépatique est aussi réalisé via un **examen sanguin et une échographie**.

→ Que doit-on vérifier lors du bilan initial ?

- La numération formule sanguine (NFS) : les taux de plaquettes sanguines et de globules blancs (leucocytes) peuvent être perturbés en cas de maladie évoluée du foie comme la cirrhose.
- Les enzymes du foie : transaminases, gamma-GT et phosphatases alcalines. Ce sont des marqueurs de la bonne santé du foie. Leurs augmentations dans l'organisme sont des indicateurs de l'activité

de l'hépatite liée à l'infection par le VHC.

- Le taux de prothrombine : il permet de mesurer le temps de coagulation du sang. Il va être plus long en cas de fonctionnement insuffisant du foie.
- L'absence d'insuffisance rénale.

Une évaluation du foie et une recherche de la **fibrose hépatique** seront alors réalisées. Plusieurs méthodes **non invasives et sans douleur** existent et sont souvent complémentaires :

- Fibrotest® (test sanguin)
- Fibromètre® (test sanguin)
- FibroScan® (examen à ultrasons non invasif évaluant l'élasticité du foie)

Qu'est-ce-que la fibrose ? Ce sont les lésions d'un organe qui entraînent le durcissement des tissus et une perte d'élasticité provoquées par l'infection chronique. En l'absence de traitement de la cause de la fibrose, celle-ci peut évoluer vers une **cirrhose**.

Dans les cas où l'hépatite est plus évoluée ou que le diagnostic est difficile, le recours à une biopsie peut être nécessaire.

> À l'issue du bilan initial et en l'absence de forme sévère, de comorbidités non contrôlées, d'insuffisance rénale ou de co-infection aux VIH/ VHB, le patient se voit prescrire un traitement et rentre dans un **parcours de soins simplifié**. Il est à noter que tout médecin peut prescrire un traitement.

Le parcours de soins simplifié : le patient n'est suivi que par son médecin prescripteur. Une vigilance sera apportée aux éventuelles interactions médicamenteuses afin de lui assurer une guérison optimale.

→ Et si les résultats du bilan ne remplissent pas toutes les conditions ?

Pas d'inquiétude à avoir, des examens complémentaires vont être réalisés. Une concertation pluridisciplinaire de médecins spécialistes est nécessaire. Une attention toute particulière sera apportée aux interactions médicamenteuses avec les autres traitements pris par le patient, afin de lui assurer le meilleur traitement pour obtenir une guérison. Le suivi se fait plus fréquemment et le plus souvent en milieu spécialisé.

Dans le cas d'un échec thérapeutique, il peut être demandé de déterminer le génotype du virus.

→ **Qu'est-ce-que le génotype du virus ?** L'hépatite C étant causée par différentes souches du même virus, il convient de définir la souche responsable afin de la cibler au mieux avec les antiviraux.



La mise sous traitement et le suivi

Dans le cas du parcours simplifié, deux traitements sont possibles :

- Epclusa® (sofosbuvir/velpatasvir) 1 comprimé par jour pendant 12 semaines
- Maviret® (glécaprévir/pibrentasvir) 3 comprimés par jour en 1 prise à prendre au cours d'un repas pendant 8 semaines

Les deux traitements sont très bien supportés et présentent très peu d'effets indésirables.

Dans le cas du parcours spécialisé, le choix du traitement va dépendre des antécédents médicaux, des comorbidités, des co-infections, des potentielles interactions médicamenteuses avec d'autres traitements et parfois du génotype du virus (en cas d'échec d'un premier traitement). Les différentes possibilités sont :

- Epclusa® (sofosbuvir/velpatasvir) 1 comprimé par jour pendant 12 semaines
- Maviret® (glécaprévir/pibrentasvir) 3 comprimés par jour en 1 prise à prendre au cours d'un repas, pendant 8 semaines
- Vosevi® (sofosbuvir/velpatasvir/voxilaprevir) 1 comprimé par jour pendant 8 à 12 semaines (indiqué en cas d'échec d'un premier traitement).

→ Les traitements sont très bien tolérés et présentent peu d'effets indésirables.

> Dans tous les cas, le suivi s'adapte aux besoins de chacun. Si vous rencontrez des problèmes **d'observance**, des effets indésirables ou si le traitement n'est pas bien toléré, parlez-en à votre médecin, pharmacien ou à une association.

> Qu'est-ce que l'observance ? C'est le fait de bien prendre son traitement quotidiennement et de bien suivre les recommandations médicales associées. C'est respecter la dose prescrite, le rythme et les heures de prise en limitant au maximum les oublis.

À trois mois après la fin du traitement, puis à six ou douze mois, la charge virale est à nouveau mesurée par une prise de sang : si elle est indétectable, le traitement a été efficace et vous êtes guéri !



Une fois guéri, comment ça se passe ?

Si le traitement a permis l'élimination du virus de l'organisme, il faut cependant garder à l'esprit plusieurs choses :

- Même après avoir guéri d'une 1ère infection par le VHC, la réinfection est toujours possible. Il est préférable d'éviter les comportements à risques et s'ils persistent, se faire dépister tous les 3 à 6 mois par le dosage de l'ARN VHC (dosage du virus dans le sang).
- Bien que l'on guérisse de l'hépatite C, l'**organisme en garde la trace** : les anticorps produits au cours de la 1ère infection vont persister, le plus souvent à vie, comme trace d'une hépatite C ancienne et guérie. Il est important d'informer les professionnels de santé de l'existence de cette infection antérieure et comprendre que la sérologie virale C restera positive. C'est l'indétectabilité du virus dans la prise de sang (c'est-à-dire la virémie, ou quantification de l'ARN VHC par technique PCR) qui prouvera que l'infection est bien guérie.
- En cas de **fibrose sévère (cirrhose ou état pré-cirrhotique)**, une **échographie du foie** est nécessaire tous les 6 mois, afin de vérifier l'absence d'apparition de nodules hépatiques dont certains peuvent prendre une forme maligne. Si un cancer du foie est diagnostiqué de manière précoce, un traitement curatif pourra être proposé. Le suivi semestriel a donc toute son importance.
- Même après guérison du VHC, il est possible que d'autres maladies du foie persistent. Un suivi régulier sera nécessaire afin de prendre en charge ces maladies, et surveiller leur éventuelle évolution vers des lésions de fibrose sévères ou de cirrhose (par exemple : consommation d'alcool à risque, surcharge en graisse au niveau du foie, hépatite chronique B, etc.).
- **Le foie a été blessé** mais se régénère en fonction du niveau de fibrose, il est essentiel d'en prendre soin.

Remerciements :

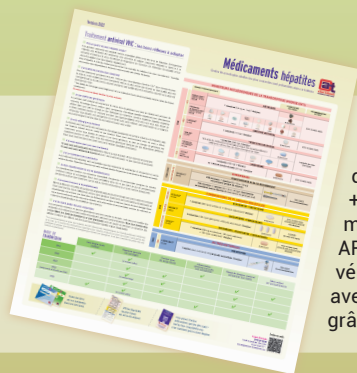
Actions Traitements tient particulièrement à remercier Denise Argence, Dr Nathalie Boyer Darrigand, Carole Damien, Dr Stéphane Elaerts, Dr Hélène Fontaine et Juliette Pont pour leur disponibilité, leurs précieux conseils et leur relecture attentive.



Ligne d'écoute 01 43 67 00 00
lundi au jeudi de 15h à 18h
ou par mail 7/7 :
ecoute@actions-traitements.org

Commandez nos outils pratiques en ligne
www.actions-traitements.org/commande

Évaluer nos outils



Toutes les infos sur vos traitements dans nos infocartes » + « vous prenez d'autres médicaments que des ARV/ AAD ? vérifiez leur compatibilité avec votre réglette.



ACTIONS TRAITEMENTS

23 rue Duris - 75020 PARIS
Tél : 01 43 67 66 00
at@actions-traitements.org

[f/actionstraitements](https://www.facebook.com/actionstraitements) [@Association_AT](https://twitter.com/Association_AT)
[i/actionstraitements](https://www.instagram.com/actionstraitements) [y Actions Traitements](https://www.youtube.com/channel/UC...)